

# ASSEMBLÉE NATIONALE

1er juillet 2016

---

ÉGALITÉ ET CITOYENNETÉ - (N° 3851)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## SOUS-AMENDEMENT

N ° 1598

présenté par  
le Gouvernement

à l'amendement n° 462 (Rect) de M. Goldberg

-----

### APRÈS L'ARTICLE 33 QUINDECIES

À la fin de l'alinéa 12, substituer à la référence :

« IV »

la référence :

« 3° du I ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.